

l'encoche

Revue d'information
de la commune de Montana

www.montana.ch

Décembre 2016
N° 20



Message de la Commission d'information



Message de la Commission d'information



Pascal Rey

Commission d'information

Francine Huggler
Paola Masciulli
Gratien Cordonier
Yves Keller
Vincent Lamon
Pascal Rey

Chères fidèles lectrices et chers
fidèles lecteurs de l'Encoche,

Il était un journal

Belle aventure que celle débutée il y a près de vingt ans autour d'un constat des responsables de parti de l'époque, MM. Claude-Gérard Lamon (PDC) et Fabrice Rey (PRD): *La communication entre la municipalité, respectivement son administration et ses autorités et les citoyens est lacunaire et insuffisante!*

Une Commission d'information

Forte de ce constat, avec l'accord des nouvelles autorités communales entrées en fonction au 1er janvier 1997, une Commission d'information est mise sur pied et démarre officiellement son activité le 1er juillet 1997. Elle est conduite par M. Claude-Gérard Lamon, qui s'assure les collaborations de Mmes Valérie Favre et Marie-Antoinette Weder, alors que MM. Fabrice Rey et Pascal Rey complètent cet effectif.

Comment améliorer la communication? L'ère d'internet en est à ses balbutiements et la plupart des citoyens n'y sont pas encore connectés. A cette question, une réponse s'impose: *Il faudrait une brochure d'information qui puisse régulièrement informer les citoyens sur le fonctionnement de l'administration, présenter les diverses commissions communales et proposer un calendrier des diverses manifestations et activités des sociétés.*

Une fois les besoins identifiés, la commission s'intéresse aux publications des autres communes. Un



modèle retient l'attention de la commission: il s'agit du journal *Nendaz Panorama*. Le secrétaire communal, M. Simon Germanier, contribue grandement à sa réalisation. Il paraît 3 à 4 fois l'an.

Trois axes rédactionnels le guident:

- La diffusion de l'information communale
- La diffusion de l'actualité locale négligée par les autres médias
- La diffusion des informations historiques et culturelles

Sur la base de cette expérience, il est donc envisagé d'éditer un journal montanais. Comment se nommera-t-il? Un brainstorming amène des propositions diverses: *Montan-info*, *Montana-mag*, *Montanactuel*, *Montanagraphie*, *Montanité*, ou encore *Œil*, *Regard*, *Vision*,... La commission retient le nom de *Trait d'Union* pour ce nouvel outil susceptible d'améliorer la communication au sein de la commune de Montana.

La Commission d'information détermine alors ses objectifs comme suit:

- Servir le Conseil communal en créant un support de diffusion
- Appuyer les projets d'avenir et créer un esprit d'ouverture
- Intéresser les habitants à la vie politique par une information objective
- Valoriser les services et en faire connaître leur fonctionnement
- Devenir le trait d'union nécessaire à une communauté
- Instaurer un sentiment d'appartenance à une commune
- Proposer ponctuellement des informations rela-



tives à d'autres communes et à la résolution de leurs problèmes; faire le parallèle avec ceux rencontrés à Montana également

- Valoriser des personnes travaillant pour la commune (conseil, administration,...), ou résidant dans la commune

Après un appel d'offres, le conseil retient celle de M. Alex Cordonier, de l'Imprimerie Nouvelle. Celui-ci soumet une proposition de graphisme général qui est retenue, avec la «page cornée» qui subsistera au fil des numéros. Il collaborera ainsi fidèlement aux 18 premiers numéros de l'Encoche.

Ainsi dit, ainsi fait; les textes reçus des auteurs sont dactylographiés par Mme Margot, collaboratrice administrative de la commune, et remis à M. Cordonier, qui les met en forme.

Le Conseil communal accepte le projet proposé, mais demande de changer son nom. *Trait d'union* est déjà le titre d'une brochure d'information aux parents des élèves du C.O. C'est donc sous le nom de *L'Encoche* que la revue est portée sur les fonts baptismaux.

Une première édition mouvementée

La parution du premier numéro est toutefois plus mouvementée que prévu, car, sagement, le Conseil communal a souhaité soumettre l'épreuve finale à une commission de lecture, ce qui en a passablement retardé la livraison.

Dans un courrier adressé au conseil le 19 janvier 1998, la commission reconnaît l'important travail accompli par la commission de lecture conduite par M. Ignace Rey qui, sans ménager son temps, a accompli un



véritable travail de bénédictin. Elle lui sait gré d'avoir, par ses compétences en la matière, mis en lumière la nécessité d'une unité rédactionnelle et typographique ainsi que la possibilité de modifier les textes d'auteurs, dans le but d'en améliorer la syntaxe et la lisibilité. Ce travail fait de l'Encoche un ouvrage de qualité professionnelle à tous les points de vue et lui a permis d'atteindre une maturité enviable dès le premier numéro.

La commission retient la leçon et s'adjoint les services d'une commission de relecture conduite par M. Pascal Rey et dotée des correcteurs que seront, au fil des parutions, Mme Mirka Bonvin Devanthéry, MM. Ambroise Barras, Hugues Rey et Jean-Pascal Perruchoud. Une mention particulière à ce dernier qui est membre de cette commission depuis 1998.



Photo «vintage» et hivernale des membres fondateurs destinée à la parution du premier numéro. Elle n'a jamais été publiée... De gauche à droite et de haut en bas: Fabrice Rey, Claude-Gérard Lamon, Pascal Rey, Valérie Favre, Marie-Antoinette Weder.

La révolution numérique

C'est en l'an 2000, durant la troisième année d'activité, que la Commission d'information conduit une réflexion visant à doter la commune de Montana d'un site internet. M. Fabrice Rey est mandaté par la commission pour soumettre un projet de développement d'une telle structure numérique au sein de l'administration communale.

M. Yves-Roger Rey, travaillant à l'époque pour la société d'informatique *Icare*, en présente les aspects techniques et il est décidé, d'entente avec le secrétaire communal, M. Daniel Barras, que M. Olivier Bonvin, employé communal en formation dans le domaine de l'informatique, soit chargé du développement et de la gestion de ce site communal.



En juillet 2003, la commission se réjouit de la mise en service de cette nouvelle infrastructure numérique donnant une plateforme accessible aux citoyens qui ont intégré ces nouvelles techniques de l'information.

L'Encoche est ainsi également disponible en version numérique dès janvier 2004 et les numéros précédents sont aussi mis à disposition sur cette plateforme.

Renouvellement des membres de la commission

En 2003, la commission accueille M. Gratien Cordonier pour anticiper un renouvellement important qui s'annonce à la fin de la période législative 2001-2004. En effet, trois membres fondateurs, Mmes Valérie Favre, Marie-Antoinette Weder et M. Fabrice Rey ont annoncé leur démission, estimant les objectifs initiaux de la commission atteints, en particulier depuis la création du site internet.

La pérennité de la brochure est menacée, puisqu'il est question d'un nouveau journal intercommunal intitulé *4^{ème} Dimension*. Après réflexion, le conseil conclut toutefois à une complémentarité de ces deux parutions et accepte d'en faire poursuivre la réalisation par la Commission d'information.

Mmes Paola Masciulli et Francine Huggler intègrent la commission dès 2005 et permettent le renouvellement escompté par les membres démissionnaires. En 2009, avec son entrée au Conseil communal, M. Claude-Gérard Lamon quitte la commission qu'il a conduite depuis sa création. Ce sont deux nouveaux membres qui intègrent la commission, Mme Nathalie Lutin-Féraud et M. Vincent Lamon,



alors que M. Pascal Rey, dernier membre fondateur, en reprend la responsabilité. Lors du renouvellement des autorités en 2013, Mme Nathalie Lutin Féraud cesse son activité au sein de la commission, alors que Mme Elodie Mascitti et M. Yves Keller la rejoignent.

Des coquilles et des oublis

Malgré une commission de relecture très au fait des règles orthographiques et syntaxiques, quelques coquilles, oublis ou pertes de parties de texte ont suscité des réactions d'humeur justifiées et compréhensibles pour des lecteurs qui se sont sentis lésés par des publications erronées ou des omissions bien involontaires.

Les versions papier ne pouvant être corrigées, des corrections ont pu être apportées dans les versions électroniques publiées sur le site communal, pour autant qu'elles aient été portées à la connaissance de la commission. La palme de ces maladroites est sans conteste celle qui a amené une respectable citoyenne, Mme Rose Simon-Rey, à renvoyer à la commune sa déclaration fiscale, car elle venait d'apprendre, à la lecture de l'Encoche de 2005, qu'elle était décédée depuis quelques années, et qu'à ce titre, elle ne semblait plus imposable... Ainsi en avait décidé un improbable clic de souris qui lui avait octroyé les dates de naissance et de décès de son frère.

En plus d'un bouquet de fleurs, une lettre d'excuse a été proposée aux autorités communales par l'auteur de la maladresse: ... *La tradition populaire voulant que le fait de rêver le décès d'un être cher lui serait gage*



Madame Rose Simon-Rey, lors de son 90^e anniversaire

de prolongation de la vie, nous espérons que la lecture répétée de ces fausses informations vous concernant par les lecteurs de l'Encoche multipliera ces années supplémentaires dont vous bénéficierez par conséquent. Nous aurons ainsi le plaisir de vous compter parmi nos plus fidèles contribuables et vous retournons donc votre taxation 2006 qui devrait précéder les vingt prochaines...

Une belle amitié en a découlé pour l'auteur contrit de cet article, et un portrait de cette éminente hôtelière est paru dans une édition suivante.

Des rubriques

Dès les premiers numéros, des rubriques régulières ont permis aux lecteurs fidèles de découvrir tant les nouveaux citoyens que des textes en patois.

Les sociétés culturelles et sportives ont trouvé une vitrine intéressante leur permettant, le cas échéant, d'intéresser de nouveaux membres.

Des invités ont témoigné de leurs parcours de vie exceptionnels ou transmis leur vision de Crans-Montana.

Les présentations des familles Robyr, Tapparel, Bonvin, Cordonier et Rey ont permis aux membres de ces familles bourgeoises de retrouver des racines généalogiques que la mémoire des anciens conservait encore partiellement.



Les grands dossiers communaux et intercommunaux ont été présentés au fil des numéros, gage d'une meilleure communication à destination du grand public. Ainsi en a-t-il été de la fusion des Remontées mécaniques, des importants chantiers d'Ycoor ou du projet de centre aquatique.

Les collaborations intercommunales précédant la création de l'Association de Communes, le PAES, l'ACCM, et tant d'autres présentations ont apporté aux citoyens une information régulière au travers d'une parution annuelle entre Noël et Nouvel An, pour autant qu'aucun grain de sable ne se soit glissé dans l'échéancier de la commission.

Ce sont ainsi, au fil des 20 éditions, près de 1500 pages qui ont été publiées pour atteindre les objectifs initiaux. La plupart de celles-ci sont accessibles sur la toile et servent de référence à de nouvelles publications qui s'y réfèrent.

Et après?

La fusion de la commune de Montana avec ses partenaires de Chermignon, de Randogne et de Mollens constitue une échéance capitale pour ce journal communal qui, sous cette forme, ne pourra perdurer. Peut-être renaîtra-t-il sous une forme nouvelle, à déterminer, au bénéfice d'une population élargie ou au travers de canaux essentiellement numériques.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont permis l'existence de ce média au travers des vingt parutions, merci aux nombreux auteurs qui ont assuré la diversité des articles présentés et merci aux fidèles lecteurs qui ont régulièrement commenté ou proposé de nouveaux sujets.



Puisse cette publication avoir contribué à rapprocher les Montanaises et les Montanais, qu'ils soient du haut ou du bas, d'ici ou d'ailleurs.

Pascal Rey

Membre fondateur et responsable de la commission



Frédéric Boissonnas, village de Montana - commune de Lens, avant 1899